

furent faites et le corps du saint fut retrouvé. Tel est le motif de la fête du jour.

—*Jeûne d'obligation.*

13. Samedi.—*Sainte Lucie, v et m.*

Elle souffrit un cruel martyre pour conserver sa virginité, le tyran voulut la faire conduire de force dans un lieu infâme, mais on ne put jamais la faire remuer de place.

14. Dimanche.—*3e Avent. Saint Nicaire, archevêque.*

Les Vandales après avoir saccagé la ville de Reims, trouvèrent le saint au pied de l'autel. Les soldats lui coupèrent la tête, au moment où il prononçait ces paroles : *Mon âme s'est attachée au pavé* ; après que sa tête fut séparée de son corps, sa langue acheva le reste du verset, disant : *Seigneur, vivifiez-moi selon votre parole.*

Stations de Rome.—La station est dans la Basilique de Saint Pierre, au Vatican ; l'indulgence est de 15 ans et de 15 quarantaines. (Voir le 7.)

—A Montréal. assemblée pour les sœurs novices, à 2 h. P. M., au lieu ordinaire. 300 jours d'indulgence.

15. Lundi.—*Saint Mesmain, abbé.*

16. Mardi.—*Saint Eusèbe, évêque.*

Homme de grande science, il fut un vaillant défenseur de la foi. Les persécutions qu'il endura furent si grandes que l'Eglise lui a décerné les honneurs du martyre.

17. Mercredi.—*Bse Marguerite Colonna, 2 O.*

Elle fut la ressource des pauvres et des malheureux, sa charité était sans bornes. Princesse de naissance, elle se fit mendicante après avoir épuisé ses richesses.

—*Quatre-temps. (Jeûne d'obligation) Voir le 5 mars.*

Stations de Rome.—La station est à Sainte Marie Majeure ; l'indulgence est de 10 ans et 10 quarantaines, aux conditions ordinaires. (Voir le 7.)

18. Jeudi.—*Saint Gratiien, évêque.*

—On peut commencer aujourd'hui la neuvaine préparatoire à la fête de Noël. Pie VII, le 12 août, 1815, a accordé pour cette neuvaine 300 jours d'indulgence pour chaque jour, plus une indulgence plénière le jour de Noël, aux conditions ordinaires.